

## Compte rendu du Conseil d'administration du lundi 12 novembre 2007.

La séance est ouverte à 17h30, le quorum étant atteint.

Madame Giovacchini, Principal, explique que les membres titulaires ainsi que les suppléants ont été convoqués afin que le nouveau Conseil d'Administration soit mis en place et que les différentes commissions soient formées.

Après la mise du CA et la formation des commissions, les suppléants pourront, s'ils le souhaitent, quitter l'assemblée.

Madame Robert, représentante des parents d'élèves pour l'association Agir Pour Les Enfants, accepte le secrétariat de séance.

Le compte rendu du CA précédent est adopté à l'unanimité des présents, soit : 28

### **I - DOMAINE REGLEMENTAIRE :**

#### **1. Adoption à l'unanimité du règlement intérieur du CA (joint en annexe)**

#### **2. Formation des commissions :**

- Commission permanente (voir pièce jointe) : Membres élus à l'unanimité.
- Conseil de discipline (voir pièce jointe) : Membres élus à l'unanimité.
- Commission Hygiène et Sécurité ( voir pièce jointe) : Membres élus à l'unanimité.
- Fonds Social Collégien ( voir pièce jointe) : Membres élus à l'unanimité.
- Commission d'Education à la Santé et la Citoyenneté (voir pièce jointe) : Membres élus à l'unanimité.

La première réunion du CESC se déroulera le mardi 04 décembre 2007 à 17 heures ; celle du CHS, le lundi 03 décembre 2007 à 11 heures 30 et celle du Fonds Social Collégien, le vendredi 23 novembre 2007 à 11 heures 30.

Le prochain CA, concernant le budget se réunira le jeudi 29 novembre 2007 à 17 heures 30.

#### **3. Concessions de logements : adopté à l'unanimité.**

#### **4. Permanences des petites vacances :** Madame Giovacchini, nous informe que l'Inspection Académique souhaite être informée des modalités de permanences mises en place dans l'établissement pendant les congés scolaires.

	TOUSSAINT	NOEL	HIVER	PRINTEMPS
Responsable	Mme Motrot	Mme Clément	Mme Giovacchini	Mme Billon
Fermeture du collège	1 <sup>er</sup> au 04/11	29/12 au 02/01		1 <sup>er</sup> au 04/05

#### **5. Journée du lundi de Pentecôte.**

Il semblerait que cette année la présence des professeurs soit imposée le jour même. Contrairement à l'année précédente où cette journée a été remplacée par plusieurs soirées de travail en concertation. (Les parents d'élèves étant toujours invités à ces réunions de concertation). Aucun texte officiel, pour l'instant, n'a été publié.

#### **6. Papier dans les toilettes.**

A la demande de Me Motrot, le papier hygiénique a été mis en libre service dans les WC des élèves, il en a résulté des toilettes bouchées, du papier dans la cour et autres jeux....

Actuellement le papier est remis aux élèves sur demande auprès des surveillants.

Madame Guyard, propose qu'un distributeur soit installé auprès des bureaux de la Vie Scolaire, afin que les enfants puissent en disposer à leur guise sans être gênés de le demander . Cette solution va être étudiée.

## **II - DOMAINE PEDAGOGIQUE :**

### **7. Adoption à l'unanimité de la charte de fonctionnement des classes relais de Melun.**

### **8. Adoption à l'unanimité de la convention avec le club de GRS.**

### **9. Présentation des voyages :**

a) Monsieur Mathubert, professeur de français, présente le voyage en Grande Bretagne qu'il souhaite organiser avec des classes de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>. Ce voyage est ouvert à 49 élèves (le choix des élèves se fera sur des critères disciplinaires), l'hébergement se fera en famille (4 nuits). L'organisme retenu est Horizons du Monde, le coût par famille est de 304,73€. La prise en charge du financement du séjour des accompagnateurs est rendue possible grâce à une association, partenaire de l'organisme de voyage.

Horizons du Monde, offre la possibilité d'obtenir 2 bourses de séjour de 115€ chacune pour 2 élèves méritants dont la famille aurait des difficultés financières.

Une réunion d'information aux parents se déroulera le jeudi 22 novembre, le dépôt des candidatures devra se faire avant le 7 décembre, sous forme de coupon réponse.

Madame Giovacchini, précise que, cette année, tous les voyages se dérouleront à la même date, du 14 au 19 avril 2008. Pour éviter les contraintes des « trous » dans les emplois du temps. Madame Giovacchini, précise que le chef d'établissement est entièrement responsable des faits ou méfaits des élèves même à l'étranger.

Le principe de ce voyage est adopté à l'unanimité : 28 voix

*(Arrivée de Monsieur Chalot à 18 heures 20).*

b) Madame Grange, professeur d'anglais, présente également un voyage en Angleterre ; celui-ci à destination des classes de 6<sup>ème</sup> A, B et F, 49 élèves au maximum. Ce séjour s'inscrit dans le cadre du projet sur le développement durable. Le lieu du séjour a été choisi pour sa similitude avec la forêt de Fontainebleau (la New Forest). L'organisme choisi est Comité d'Accueil, l'hébergement se fera en famille, le coût est de 239,50€ par enfants.

Le principe de ce voyage est adopté à l'unanimité : 29 voix

c) Monsieur Lafaille, présente le voyage organisé par Mesdames Defresne et Brunot. Celui-ci à destination de 49 élèves latinistes (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>). En Provence, visites de vestiges romains. L'organisme choisi est ATR, l'hébergement se fera à l'hôtel, le coût est de 309€ (visites comprises) par élèves.

Monsieur Chalot, demande si le collège a la possibilité d'aider financièrement les familles qui ne peuvent pas envoyer leur enfant en voyage faute de moyen. Madame Giovacchini, lui répond que cela a déjà été fait à plusieurs reprises.

Le principe de ce voyage est adopté à l'unanimité : 29 voix

## **III - DOMAINE BUDGETAIRE :**

### **10. Don d'un ordinateur.**

Madame Giovacchini, nous informe qu'une famille a fait don d'un ordinateur à l'établissement en date du 18 octobre 2007. Cet ordinateur a été remis aux soins de Monsieur Lafaille pour équiper sa salle de mathématiques.

### **11. Décisions budgétaires modificatives, pour information.**

Sept décisions budgétaires modificatives ont été prises depuis la dernière séance du Conseil d'Administration (séance du 2 juillet 2007) ;

**- la D.B.M N° 11** concerne l'ajustement du chapitre N3 relatif au voyage en Angleterre qui a eu lieu en Mars 2007 ( du 19 au 24 mars 2007 )

L'ouverture de crédit pour ce voyage était de 17 441,50 €.

La dépense réelle était de **16 131,50 €**

Et la prise de la subvention provenant de l'Etat pour les manuels scolaires, les carnets de liaison et les droits de reprographie pour un montant total de 12 477,00 €.

Elle est répartie de la manière suivante :

⇒Manuels scolaires	: 9 803,92 €
⇒Carnets de liaison	: 1 472,28 €
⇒Droits de reprographie	: 1 200,80 €

- **la D.B.M N° 12** concerne l'ajustement du chapitre A2 pour les droits de reprographie et les carnets de liaison. Ajustement fait par rapport à la subvention attribuée ( 12 477,00 € ) et par rapport aux crédits ouverts lors de l'élaboration du budget 2007.

- **la D.B.M N° 13** concerne la prise en compte des remboursements effectués par les familles pour les manuels scolaires et les carnets de liaison perdus ou dégradés pour un montant total de **384,64 €**.

- **la D.B.M N° 14** concerne l'ajustement du chapitre F ( aides et transferts ) pour les bourses nationales, les bourses départementales et l'aide à la restauration scolaire pour un montant total de **11 009,88 €**;

Ces aides sont réparties de la manière suivante :

⇒Bourses nationales	: 2 769,88 €
⇒Bourses départementales	: 2 420,00 €
⇒Aide à la restauration scolaire	: 5 820,00 €

- **la D.B.M N° 15** concerne les virements de compte à compte du même chapitre :

<i>Ligne budgétaire</i>	<i>opération</i>	<i>Ouverture de crédit / montant</i>
A1/ 6. papet au A1/60215 autre	Virement dans chapitre	202,15 €
A1/60215 au A1/61861	Virement dans chapitre	220,05 €
D/ 6065 au compte 6064 et 6068	Virement dans chapitre	850,85 €

- **la D.B.M N° 16** concerne la prise en compte de la subvention provenant du Conseil Général pour la GRS et le nettoyage des vitres ;

⇒GRS	: 1 100,00 €
⇒Nettoyage des vitres	: 2 000,00 €

- **la D.B.M N° 17** concerne les virements de compte à compte du même chapitre :

<i>Ligne budgétaire</i>	<i>opération</i>	<i>Ouverture de crédit / montant</i>
A1/ 6. au A1/6. svt	Virement dans chapitre	13,93 €
A1/60215conso au A1/6021autre	Virement dans chapitre	743,31 €
C/ 615 au compte C/613	Virement dans chapitre	821,91 €
C/615 div au compte C/615 trvl	Virement dans chapitre	212,15 €

## **12. Augmentation de l'état prévisionnel de la commande publique.**

Des modifications ont été apportées à l'état prévisionnel de la commande publique pour que le collège puisse effectuer les achats de matériel pédagogique et administratif, les achats de denrées alimentaires et pour pouvoir assurer la maintenance des installations et équipements.

Le seuil prévisionnel étant dépassé, le collège a modifié les rubriques ci-dessous en augmentant les autorisations :

- la rubrique FG&27 pour les fournitures administratives

- la rubrique FP46 pour les fournitures pédagogiques et matériels

- la rubrique S01 pour l'abonnement, journaux et périodiques
- la rubrique S18 pour le service culturel
- la rubrique S39 pour le service divers
- la rubrique S56 pour les travaux d'assainissement, nettoyage réseau, déchet
- la rubrique 58 pour la maintenance et installation des équipements de cuisine
- la rubrique FAL05 pour la rubrique produits surgelés
- la rubrique FAL04 pour la rubrique fruits, légumes, pommes de terre surgelés
- la rubrique FEQ62 pour la rubrique matériel audio-visuel, photo et téléphone
- la rubrique S08 pour la rubrique affranchissement
- la rubrique FE50 pour la rubrique bois, panneaux, dérivés, stratifiés
- la rubrique FEQ64 pour la rubrique équipement informatique (PC )

### **13. Vote du tarif du repas de Noël.**

Un repas exceptionnel est organisé le jeudi 20 décembre 2007 pour l'ensemble du personnel à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Pour améliorer cette prestation, il sera demandé à chaque participant la somme de 12,00 €.

**Vote :** Pour : 21 abstention : 8 contre : 0

### **14. Prélèvement sur fonds de réserve / service général.**

Il est demandé au Conseil d'Administration l'autorisation de prélever sur les fonds disponibles du service Général la somme de **3 444,84 €** pour financer d'une part, l'achat des matériels suivants :

- ⇒ **2 rétroprojecteurs** pour un montant de **251,16 €**( langues vivantes )
- ⇒ **2 tables de rétroprojection** pour un montant de **236,81 €**( langues vivantes )
- ⇒ **1 vidéoprojecteur** pour un montant de **513,08 €**( technologie )
- ⇒ **2 panneaux en liège sur pied** pour un montant de **621,92€**( vie scolaire )
- ⇒ **2 tables pliantes** pour un montant de **531,03 €**( salle polyvalente )
- ⇒ **1 ensemble de chaises** pour un montant de **364,78 €**( intendance )
- ⇒ **1 ordinateur** pour un montant de **770,22 €**(Ce matériel est destiné à M.Van Den Bussche, l'adjoint technique)
- ⇒ **1 perforateur et repose téléphone** pour un montant de **155,84 €**( intendance )

Et d'autre part, la somme de **2 000,00 €** pour l'affranchissement. En effet, les timbres ont augmenté de 0,08 centimes depuis le mois d'avril 2007.

L'abondement par cette somme est nécessaire pour l'envoi des bulletins en fin de trimestre et l'envoi des factures de la ½ pension.

Les parents d'élèves demandent s'il est possible d'envoyer les factures de demi-pension en tarif réduit, étant donné qu'il y a une date butoir suffisamment correcte pour le règlement. Madame Flis, qui s'occupe de la gestion de la machine à affranchir précise qu'il suffit d'un simple réglage pour que ce soit fait.

**La somme total à prélever sur fonds disponibles du service général est de 5 444, 84 €**

Vote à l'unanimité.

**15. Prélèvement sur fonds de réserve Annexe d'Hébergement (chapitre R2)**

Madame Motrot, nous informe que la machine à laver la vaisselle est à changer, il s'avère qu'un tel matériel coûte 19 999,00 €. Toutefois, il n'y a pas lieu d'effectuer de prélèvement ; le Conseil Général, va prendre en charge cette dépense.

**IV - QUESTIONS DIVERSES :**

**A la demande de l'équipe de direction :**

**16. Vote des tarifs de demi-pension**

Le Conseil Général préconise une augmentation de 1,70 %, madame Motrot propose 1,55 % d'augmentation. Madame Masclef, représentante de parents d'élèves de la FCPE, demande sur quoi est basée le pourcentage d'augmentation ; Monsieur Laplace, lui répond qu'elle est basée sur l'indice du coût de la vie.

<i>DEMI PENSION ELEVES</i>	
<b>FORFAIT 2ème TRIMESTRE ( janvier à avril 07/08 )</b>	<b>133,62 €</b>
<b>FORFAIT 3ème TRIMESTRE ( mai à juillet 07/08 )</b>	<b>89,08 €</b>
<b>FORFAIT 1er TRIMESTRE ( Septembre à décembre 08/09 )</b>	<b>146,72 €</b>
<b>TOTAL FORFAIT POUR L'ANNEE SCOLAIRE</b>	<b>369,42 €</b>
<b>REPAS OCCASIONNELS ( ELEVES )</b>	<b>3,17 €</b>
<b>BADGES ( ELEVES OU COMMENSAUX )</b>	<b>4,00 €</b>

**Vote :**                    Pour : 22                    Abstention : 7                    contre : 0

**PARTICIPATION AUX CHARGES COMMUNES**

Le conseil d'administration approuve le montant du taux de participation aux charges communes.

Elèves	18 %
Commensaux	25%

**Vote :**                    à l'unanimité

**17. Vote des tarifs des objets confectionnés :**

Classe de 5<sup>ème</sup> : porte CD Lumineux « CD FLUO » : 12,00 €

Classe de 3<sup>ème</sup> : horloge : 9,20 €

Les autres niveaux ne font pas de production personnelle.

**Vote :** à l'unanimité

### A la demande de l'APLE :

#### **18. Demi-pension :**

**Facturation :** L'APLE, demande qu'il apparaisse sur la facture le nombre de repas/trimestre, le montant unitaire du repas, les dates de échéances suivantes, (afin de budgétiser) ainsi que les périodes de références des 3 trimestres.

Madame Giovacchini, s'engage à fournir aux familles un courrier explicatif, car toutes ces informations ne peuvent pas apparaître sur la facture (logiciel incompatible). La mise en place du forfait est encore compliquée, les familles n'ont pas encore bien compris le fonctionnement.

**Remises d'ordre :** L'APLE demande que les décrets mentionnés dans le règlement intérieur de la demi-pension soient fournis lors du prochain CA.

Le mot Ramadan apparaît sur la facture, alors que, au nom de l'école laïque, il avait été retiré du règlement intérieur. L'APLE souhaite qu'il soit également retiré du chapitre remises d'ordre de la facturation.

**Nombre de demi-pensionnaires :** est-ce que la fréquentation est en baisse ? Madame Motrot donne un chiffre de 471 élèves qui fréquentent la restauration scolaire, c'est plus que l'année dernière.

**Aide à la demi-pension :** Beaucoup de familles ne font pas la demande, alors qu'elles pourraient en bénéficier ; les dossiers ne sont pas encore clôturés. Seulement 15% bénéficient de l'aide du Conseil Général, contre 66 % l'an passé. Le collège, relance les familles qui n'ont pas encore rendu leur dossier.

**Forfait 2 jours :** Pas encore envisageable, il faut laisser passer une année de fonctionnement avant de pouvoir envisager cette proposition.

**19. Bilan de la rentrée :** La rentrée s'est bien passée, sans souci ; le dernier poste manquant a été pourvu la veille. Il y a eu quelques demandes de dérogations. Les classes de 3<sup>ème</sup> sont chargées. L'établissement comprend 732 élèves. Toutefois, l'APLE fait remarquer qu'il y a eu un malentendu entre l'affichage et la note transmise aux familles, quant au 1<sup>er</sup> jour de cours. Il faudra faire attention pour la prochaine rentrée.

**20. Présence des CPE le mercredi :** Madame Giovacchini, nous informe qu'il n'y a pas CPE le mercredi matin mais qu'elle est présente ainsi que madame Clément.

**21. Présence de l'infirmière :** 2 jours par semaine, le mardi et le jeudi.

**22. Parc informatique :** N'a pas évolué depuis le mois de juillet, le problème est le nombre d'élèves par classe, il faudrait travailler par ½ groupe. La salle informatique comporte 13 postes qui fonctionnent. Monsieur Laplace nous précise que le plan informatique du CG qui s'étant de 2005 à 2010 est de 1 poste pour 10 élèves. Au collège, il est de 1 pour 12.

**23. Logiciel Sconet :** en fin d'année dernière, il avait été évoqué des problèmes de fonctionnement de ce logiciel ; il est maintenant à jour.

### A la demande de la FCPE :

**24. Travaux pôles vie scolaire, foyer, infirmerie :** le planning donné au mois de juillet n'a pas subi de modification, les appels d'offres sont en cours. Les travaux auront lieu pendant les vacances d'été. Madame Ragot, profite du sujet pour demander s'il est possible que, lors des travaux, la salle du foyer soit mise sous alarme. Monsieur Laplace, nous informe que divers autres travaux vont être effectués et le bâtiment d'externat reconstruit.

**25. Date de la réunion parents/professeurs des classes de 5<sup>ème</sup> :** Les dates des différentes réunions ont été votées au CA du 2 juillet, à l'unanimité et apparaissent sur le site Internet du collège.

**26. Stages en entreprise des classes de 3<sup>ème</sup> :** Idem

**27. Horaires des conseils de classes :** Il faut que les conseils de classes se tiennent dans les dates officielles. Il faut que les professeurs des matières fondamentales ne soient pas sur plusieurs conseils en même temps. C'est très compliqué, de plus Madame Clément est en formation, donc, absente certains jours. Le planning est complexe à bâtir et l'équipe de directions essaye de l'établir de la manière la plus cohérente possible.

La séance est levée à 19 heures 45.

La Présidente,

La secrétaire de séance,

M. GIOVACCHINI

S. ROBERT